



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE « LE VERT PLATEAU »

1- APPLICATION

Le centre Le Vert Plateau est un équipement destiné à l'accueil de groupes. La notion de « groupe » doit être entendue au sens de 20 participants minimum, avec un seul interlocuteur responsable. En deçà de cet effectif, les tarifs individuels sont appliqués. Ils ne comprennent pas les taxes de séjour éventuellement dues à la collectivité*. L'achat d'un séjour implique de la part du preneur l'acceptation de l'ensemble des présentes conditions de Vente.

2 – RESERVATION

Le Vert Plateau répond à la demande en établissant un **devis**.

Le devis est valable jusqu'à la date limite de levée de l'option indiquée sur le devis. Au-delà de cette date Le Vert Plateau sera libéré de cet engagement et pourra disposer à nouveau des chambres.

La **réservation devient définitive à réception du devis signé accompagné de l'acompte**.

L'acompte est calculé sur la base du montant du devis sur les pensions. Il s'élève à 50%.

Une « fiche d'informations complémentaires » est envoyée, par courrier électronique, au plus tard 20 jours avant le début du séjour et est à retourner 10 jours avant l'arrivée du groupe.

3 – REGLEMENT DU SOLDE

Le solde du séjour doit être réglé intégralement le jour de votre arrivée. Un délai de paiement peut éventuellement être accordé (selon accord préalable avec la direction)

En cas de non- paiement, une relance sous quinzaine sera adressée. Au-delà d'un mois, un avis de recouvrement avec pénalités sera transmis au Trésor Public.

Les **modes de règlements** acceptés sont : les chèques bancaires, espèces, carte bancaire, les virements, les chèques Vacances. Les règlements par chèques bancaires doivent être établis à l'ordre de : SMAT. Une facture acquittée est adressée après le paiement complet du séjour.

4 – ANNULATIONS

-DU FAIT DE L'ORGANISATEUR DU SEJOUR

Dans tous les cas, **la totalité de l'acompte reste acquise au Vert Plateau.**

Toute annulation entraîne des **frais d'annulation** dans les conditions suivantes :

A 60 jours exacts et à moins de 60 jours avant le séjour, les frais d'annulation s'élève à 100% du montant total du séjour (hors activités).

-DU FAIT DU VERT PLATEAU

Toute annulation de séjour du fait du Vert Plateau, pour quelque cause que ce soit, entraîne le remboursement des sommes versées.

5 – MODIFICATIONS DES DEMANDES

Les effectifs et les prestations indiqués lors de la réservation sont en principe définitifs.

-AUGMENTATION

Toute modification de ces éléments doit faire l'objet d'un accord préalable de la part du Vert Plateau, et entraînera l'ajustement du prix du séjour et de l'échéancier de paiement.

-DIMINUTION

Jusqu'à 10 jours de la date d'arrivée, une diminution jusqu'à 10% des effectifs entraîne un ajustement du prix global du séjour.

Jusqu'à la date d'arrivée il en sera de même si cette diminution ne dépasse pas 5% des effectifs. Aucune diminution constatée à l'arrivée ou en cours de séjour ne fait l'objet de remise ou de réduction de prix.

La **fiche d'informations complémentaires** (à retourner au plus tard 10 jours avant le début du séjour) précisera : les nombres de participants, les prestations choisies (menu gourmet, pique-nique...), les éventuelles spécificités devant être prises en compte (personnes à mobilité réduite ou atteintes de handicap, régime particulier...).

6 - PRESTATIONS

-L'HEBERGEMENT

Les chambres comprennent de 2 à 4 lits, dont certains superposés. Elles sont attribuées de façon à regrouper les participants. Pour les personnes souhaitant disposer d'une chambre double ou individuelle, des suppléments sont applicables (selon disponibilités). Les chambres disposent d'un WC et d'une douche. Seuls 4 chambres disposent

de WC privatifs situés à proximité immédiate des chambres concernées.

Les draps sont fournis et les lits sont faits à l'arrivée. Le linge de toilette est fourni (excepté pour les groupes Enfance/ Jeunesse). **La fourniture de draps ou de linge de toilette supplémentaire est en sus.**

L'entretien des chambres est à la charge des participants (matériel mis à disposition). Le ménage des chambres en cours de séjour est toutefois assuré régulièrement pour les séjours de plus de 5 nuitées. Le ménage de fin de séjour est compris.

Les chambres sont disponibles à partir de 14h30 à 16h30 (jour d'arrivée) et doivent être libérées et les clés déposées au bureau d'accueil à 10h00 au plus tard (jour du départ).

LA RESTAURATION

L'accueil en pension complète comprend: diner + nuit + petit déjeuner + déjeuner ; la ½ pension comprend : diner ou déjeuner + nuit + petit déjeuner

Des **pique-niques peuvent être fournis s'ils ont été préalablement réservés** (à la réservation ou sur fiche d'information complémentaire).

Les régimes peuvent être pris en compte, s'ils sont expressément mentionnés au préalable

Les repas exceptionnels doivent être commandés à l'avance. Ces derniers font l'objet d'une tarification spécifique.

L'ACCES AUX SALLES et ESPACES EXTERIEURS

L'accès aux équipements extérieurs (terrain multi-sports, aires de jeux), aux salles et aux espaces communs, est compris dans le tarif, sans supplément,

PISCINE en fonction des disponibilités et du planning. Les conditions de mises à disposition sont précisées à l'arrivée du groupe.

ACCES WIFI

Un accès internet Wifi est disponible et gratuit dans les salles et espaces communs.

7 – PERTES, VOLS, DEGRADATIONS

Tout matériel ou mobilier cassé ou manquant sera facturé au coût de son remplacement. En cas de dégradation immobilière (murs, sols, menuiseries, réseaux ...) un constat sera établi et communiqué en recommandé avec avis de réception au preneur. L'ensemble de ces coûts sera pris en charge directement ou remboursé par le preneur.

BIENS ET EFFETS PERSONNELS

La responsabilité du Vert Plateau ne peut être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels tant dans les chambres que dans les parties communes et les espaces et équipements extérieurs du Vert Plateau

Il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur ou d'importantes sommes d'argent en liquide.

8. ASSURANCES

Chaque membre du groupe devra être couvert par une assurance RC (individuelle ou collective) couvrant les risques lui incombant, et notamment les dommages causés aux tiers ou aux biens.

9. CONDITIONS PARTICULIERES : REGLEMENT INTERIEUR

Le preneur s'engage à respecter sans réserve toutes les clauses du règlement intérieur de l'établissement. En cas de non-respect d'une des dispositions du règlement intérieur ou de dégradations, violences, non-respect d'autrui, non-respect des capacités d'hébergement, Le Vert Plateau se réserve le droit de mettre fin au séjour par anticipation, sans remboursement, ni compensation.

10 – REGLEMENT DES LITIGES

Toute contestation ou litige à propos de l'exécution de cette prestation doit être adressé dans les 30 jours suivant le retour, par courrier recommandé avec avis de réception accompagné des justificatifs appropriés, à l'adresse suivante :

LE VERT PLATEAU – La tuilerie – 03330 BELLENAVES

Si aucun règlement n'est possible à l'amiable, le Tribunal de commerce compétent est celui de Clermont- Ferrand.

***TAXE DE SEJOUR : Pour bénéficier des exonérations, nous fournir les justificatifs nécessaires.**

Les exonérations concernent : les enfants de moins de 13 ans ; les mineurs en vacances dans un centre de vacances collectif d'enfants homologué ; les fonctionnaires et agents de l'Etat appelés temporairement dans une station ; les personnes qui, par leur travail ou leur profession, participent au fonctionnement et au développement de la station (saisonniers) ; les bénéficiaires des aides sociales au sens du code de l'action sociale et des familles.